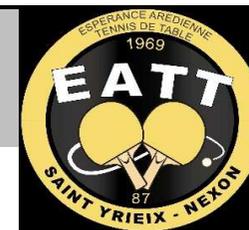


Fiche de participation de l'EATT aux frais d'épreuves par équipes



Nom et prénom du bénéficiaire :

Association : EATT Saint-Yrieix/Nexon

Objet du déplacement :
(compétition nationale, compétition régionale)

Forfait restaurant **soir** (joueur + coach) : 20,00€ par personne
Forfait Hôtel (joueur + coach) : 50,00€ par personne
Frais de transport (estimation MAPPY.fr) : essence, autoroute
Covoiturage obligatoire

Dates	Lieux		Frais			Frais de transport (utilisation véhicule personnel)			
	Départ	Arrivée	Restauration (avec justificatif)	Hôtel (avec justificatifs)	Montant retenu	Kilomètres	Carburant	Péage (avec justificatifs)	Montant retenu

Total 1 : - €

Total 2 : - €

Tout frais d'hôtel, de restauration ou de péage sans justificatifs ne sera pas remboursé !

TOTAL : - €

Certifié sincère et véritable
Date et signature du bénéficiaire

Remboursement effectué le
Signature du responsable de l'association